



口大  
口口  
口口  
口口  
口口  
口口

## POLITIQUE RELATIVE AUX REVENUS (COTISATIONS, TARIFS, PRODUITS DÉRIVÉS, DONNS, SUBVENTIONS, COMMANDITES)

### Objectif :

La politique relative aux revenus est en vigueur et Karaté Québec opère à titre d'organisme sans but lucratif, par conséquent tous les revenus collectés, frais d'affiliation, revenus de subventions seront utilisés pour le développement et la promotion du Karaté. Karaté Québec ayant l'obligation d'assurer la pérennité de l'organisation, cette politique pourrait être modifiée en cours d'année sur résolution du conseil d'administration.

### Programmes et services offerts par Karaté Québec lorsqu'affilié ;

Accès aux compétitions : Toutes les compétitions de Karaté Québec ou en partenariat avec Karaté Québec sont réservées à ses membres sauf pour l'Open international de Montréal, qui est accessible à tous. Karaté Québec offrent des compétitions avec des divisions Récréative (Débutant, Intermédiaire et Avancé) et Élite pour permettre aux athlètes d'affronter des adversaires de niveau athlétique similaire.

. Programme d'assurance responsabilité civile générale à très bons coûts, Programme d'assurance-accident pour l'entraînement et les compétitions, Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), Programme de formation continue en arbitrage; Programme Sport-études (secondaire) et Alliance Sport-Études (collégial et universitaire); Programme des athlètes identifiés ou de haut niveau; Programme de bourses de Sports Québec pour les athlètes identifiés; Programme de soutien financier à l'engagement des entraîneurs; Équipe médicale complète lors des compétitions et des entraînements; Les membres ceintures noires peuvent accéder au programme de reconnaissance de grade avec Karaté Canada et Normes de sécurité élevées reconnues par le MEES.

*Seul organisme en karaté au Québec reconnu par le MEES - Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Gouvernement du Québec, Seul organisme en karaté au Québec reconnu par Sports Québec, Membre de Karaté Canada (reconnu par Sport Canada), de la World Karate Federation (WKF) et du Comité International Olympique (CIO)*

### Affiliations :

Les revenus d'affiliations sont non remboursables et non transférables. Ils donnent accès aux programmes et services offerts par Karaté Québec au cours d'une saison du 1er septembre au 30 avril.

Membres	Assurances
27.55\$ x membre	Si OSBL, 3.50\$ x membre
27.55\$ x membre	Autre (but lucratif, individuel etc..) 500\$ pour le dojo

*Il est à noter que 100% du montant récolté pour les assurances leur est transmis et Karaté Québec ne se garde aucune marge sur ce montant, absorbant même les pertes lorsque les assurances augmentent au mois de mars. Une majoration de ce montant est à prévoir en cours d'année lors de cette augmentation.*



口大  
CQ  
m2  
000  
m-H  
nm

### **Compétitions :**

Les frais d'inscription aux compétitions provinciales varient selon le nombre de jours pour chaque événement; Si la compétition demande l'affiliation et que l'athlète n'est pas affilié, un frais de 100\$, en plus de devoir payer les frais d'affiliation approprié, par athlète sera imposé au dojo pour chaque athlète inscrit et n'apparaissant pas sur sa liste de membres.

De façon générale, lorsque la date limite d'inscription pour une compétition est passée, un frais de 50\$ sera facturé au club et qu'une personne décide de ne pas y prendre part, un remboursement est possible si la demande est médicale avec preuve.

### **Subventions :**

Du MEQ :

Programme de soutien aux fédérations sportives du Québec (PSFSQ);

Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE);

Programme de soutien aux événements sportifs (PSES), (PSESI);

Programme d'appariement des dons, Placements Sports.

Nous recevons d'autres subventions :

Institut national du sport (INS) pour soutenir nos initiatives dans le contexte de l'excellence;

Égales Actions; pour l'avancement des femmes dans le sport;

*Ces subventions sont octroyées en fonction des demandes que nous présentons. Toute autre subvention qui ne serait pas prévue dans cette liste est sujette à la même politique.*

### **Formation des entraîneurs PNCE :**

La formation des entraîneurs relève de Karaté Canada, donc Karaté Québec ne génère aucun revenu.

### **Produits dérivés :**

Les vêtements de l'équipe du Québec ainsi que les casquettes à l'effigie de Karaté Québec, sont rentabilisés pour en priori payer le fournisseur, le surplus servira pour les activités de Karaté Québec.

### **Transactions bancaires :**

Toutes les sommes reçues seront déposées et utilisées pour toutes les activités nécessaires et permis pour la mise en œuvre de ses programmes.

Tous les paiements et/ou chèques doivent être libellés à l'ordre de Karaté Québec ou par virement Interac à [dg@karatequebec.com](mailto:dg@karatequebec.com)

Tous les documents financiers ainsi que les transactions bancaires qui nécessitent la signature de la fédération, doivent être approuvés et signés par deux signataires, soit le président, et/ou le directeur des opérations et un/ou un administrateur désigné par le conseil d'administration à titre de signataire autorisé.